



## Boîte-écrivain formant cadre.

Société à responsabilité limitée dite : ETIENNE PANICI & C<sup>ie</sup> résidant en France (Seine).

Demandé le 18 avril 1958, à 14<sup>h</sup> 18<sup>m</sup>, à Paris.

Délivré le 11 mai 1959. — Publié le 12 novembre 1959.

*(Brevet d'invention dont la délivrance a été ajournée en exécution de l'article 11, § 7, de la loi du 5 juillet 1844 modifiée par la loi du 7 avril 1902.)*

L'invention a pour objet une boîte-écrivain pouvant être transformée très facilement et rapidement en cadre.

Selon l'invention, la boîte est constituée d'une partie formant couvercle et d'une partie formant fond. Le fond proprement dit est amovible et à l'intérieur du couvercle est collé, fixé ou apposé de toute manière appropriée une gravure, image, dessin, reproduction ou motif quelconque. L'intérieur du couvercle peut d'ailleurs être gravé en creux ou en relief et toutes les matières ou combinaisons de matière sont utilisables.

De préférence, la partie formant fond et la partie formant couvercle peuvent être rendues solidaires par une attache ou un système quelconque de fermeture.

La transformation de la boîte en cadre est très simple.

Il suffit de retirer le fond de son cadre pour faire apparaître l'intérieur du couvercle. Les côtés de la boîte forment cadre à l'ensemble qui peut être suspendu et accroché au mur.

L'invention est d'ailleurs décrite ci-après en se référant à une réalisation particulière donnée à titre d'exemple et représentée sur le dessin joint dans lequel :

La figure 1 est une vue perspective d'une boîte ouverte;

La figure 2 est une vue de ladite boîte transformée en cadre.

L'ensemble représenté se présente sous l'aspect général d'un livre relié à intérieur creux.

Comme représenté, la boîte comprend un fond 1 avec cadre rebord 2. Le fond proprement dit est constitué d'une plaque 3 destinée à recevoir l'objet. Sur le dessin, on a représenté l'emplacement d'un stylo par exemple. La plaque 3 est maintenue dans le fond grâce à des bossages 4 situés à l'intérieur du cadre. Du fait de la souplesse de la plaque 3 qui peut être en carton, ou autre matière

souple, il est facile de la dégager des bossages 4.

En rabattant le cadre 2 sur le cadre 5 de la partie 6 formant couvercle, on obtient un cadre dans lequel apparaît la gravure ou le dessin appliqué à l'intérieur du couvercle.

Un système de fermoir quelconque 7 peut rendre solidaire l'une de l'autre la partie formant couvercle avec partie formant fond.

Les deux parties sont articulées l'une sur l'autre par un système de charnières quelconque 8.

Deux trous 9 ménagés dans la partie supérieure de la partie formant couvercle permettent de passer un cordonnet pour accrocher l'ensemble sur un mur.

Bien entendu, l'invention n'est pas limitée à la seule réalisation donnée et décrite ci-dessus, et des modifications ou des variantes peuvent être apportées sans sortir du cadre du présent brevet.

C'est ainsi par exemple que les charnières 8 ou systèmes de fermeture 7 peuvent être supprimées ou remplacées par tout autre système ou moyen approprié.

De même, les cadres 2 et 5 peuvent être l'un ou l'autre supprimé et la présentation générale de l'ensemble être différente de l'exemple donné.

D'autre part, il n'est pas nécessaire que le fond du couvercle soit décoré, le décor pouvant en effet être laissé aux soins de chacun.

### RÉSUMÉ

L'invention a pour objet une boîte-écrivain pouvant être transformée en cadre et caractérisée par les points suivants considérés isolément ou en combinaison :

1° La boîte est constituée de deux parties, l'une formant couvercle et l'autre formant fond, l'intérieur de la partie formant couvercle étant agrémenté d'un dessin, image ou motif quelconque, tandis que le fond de la boîte est amovible de manière à ce qu'en appliquant l'une sur l'autre les deux parties, l'en-

semble former un cadre dans lequel apparaît le dessin;

2° Les deux parties de la boîte sont articulées l'une sur l'autre à l'aide de charnières;

3° Un système de fermoir permet de maintenir en application les deux parties de la boîte l'une sur l'autre;

4° Il est prévu au moins un trou de fixation pour le cadre.

Société à responsabilité limitée dite :  
ETIENNE PANICI & C<sup>ie</sup>.

Par procuration :

G. BEAU DE LOMÉNE, André ARMENGAUD & G. HOUSSARD

Fig. 1

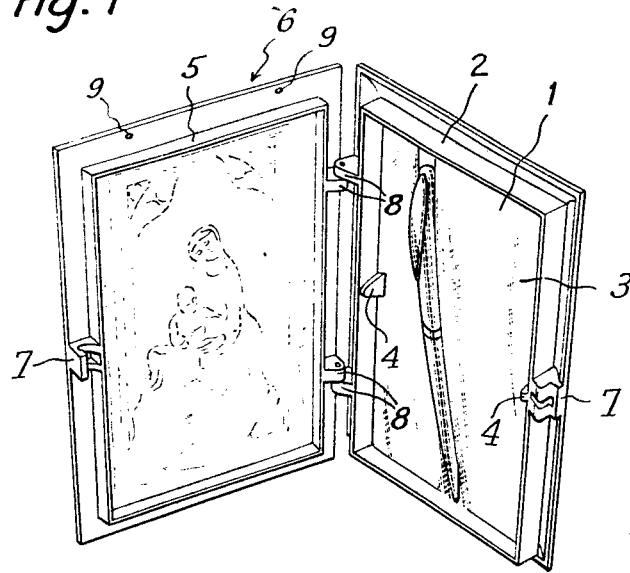


Fig. 2

